

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 98

MONTREAL, LE MARDI 5 MAI 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

De Montréal à Saint-Odilon

Un grand pan du monde municipal s'est réuni la fin de semaine dernière dans la vieille capitale. Relations de travail, fiscalité et rapports avec l'État provincial furent au nombre des thèmes débattus. Fidèles à leurs habitudes, les élus locaux ont étalé publiquement leurs divisions.

Avant que ne se lève le rideau sur les assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), mercredi dernier, le président de l'organisme, Mario Laframboise, formulait un souhait. Puisse le monde municipal parler d'une «voix unifiée». Montréal métropole, la banlieue, les villes centres, les villages et les municipalités régionales de comté (MRC) arriveront-ils vraiment à trouver un terrain commun sur lequel bâtir?

Bon an mal an, les assises annuelles de l'UMQ rassemblent des centaines d'élus locaux. Pleins de bonnes intentions, ils se sont retrouvés il y a moins d'une semaine au Centre des congrès de Québec. Pierre Bourque, maire d'une ville d'un million d'habitants, dont les problèmes sociaux et fiscaux sont connus, y a côtoyé Guy Leblanc, maire de Trois-Rivières, ville-centre de la Mauricie comptant 50 000 âmes. M. Leblanc s'est à son tour retrouvé en présence de Michel Tremblay, maire de Rimouski, 33 000 habitants tranquilles au bord du fleuve... Et ainsi de suite. Des centaines de poignées de mains, de bons mots et de cartes d'affaires ont été échangés au cours du week-end.



Brian Myles

Qu'ont en commun tous ces hommes et toutes ces femmes? Presque rien, sinon qu'ils et elles sont maires ou mairesses, conseillers ou conseillères. Rien, sinon qu'ils ont tous le réflexe primaire de défendre leur lopin de terre envers et contre tous leurs voisins en situation de crise. Et pourtant, le maire de Notre-Dame-de-la-Paix, Mario Laframboise, reconduit à la présidence de l'UMQ, veut unifier le monde municipal, tâche qui pourrait s'avérer aussi ardue et rocambolique que les douze travaux d'Astérix. Il a suggéré que l'UMQ et l'Union des MRC du Québec (UMRCQ) fusionnent un jour en une seule organisation.

Par la voix de sa présidente, Jacinthe B. Simard, l'UMRCQ s'est aussitôt insurgée contre les propos de M. Laframboise. L'Union des municipalités est déjà déchirée, argumente-t-elle, ce qui n'est pas invitant. Les maires de la banlieue de Montréal se sont en effet séparés unilatéralement de l'UMQ l'été dernier lors des négociations entourant le transfert fiscal de 375 millions de dollars de l'État vers les municipalités. Lors des assises de l'UMQ, les membres de la Conférence des maires de la banlieue de Montréal brillaient par leur absence. Et M. Laframboise qui, avec on ne sait trop combien d'alliés, veut rassembler tout ce beau monde au sein d'une même union ou fédération.

Rimouski, Montréal, Trois-Rivières et, tant qu'à faire, la paroisse de Saint-Odilon-de-Cranbourne, ne partagent pas les mêmes idées. Les négociations entourant la réforme Trudel l'ont cruellement rappelé. L'UMQ y allait d'une proposition que l'UMRCQ jugeait injuste pour les MRC qui formulaient une contre-proposition que rejetait la banlieue de Montréal qui jetait sur papier une contre-proposition à laquelle Montréal refusait de se rallier... Les mauvaises langues ont accusé Québec de diviser pour mieux régner lors de ces négociations. En réalité, le gouvernement Bouchard a produit l'étincelle — une facture — ayant jeté le feu aux poudres.

L'exemple de la fiscalité, sujet terne s'il en est, a rappelé lors des assises de l'UMQ le «caractère unique» des mille et unes localités du Québec. Comme il l'a été maintes fois répété au cours des derniers mois, le champ de l'impôt foncier est en nette régression. C'est pourtant des taxes foncières que les villes tirent les trois quarts de leurs revenus. Montréal et les cinq villes centres, pour ne nommer que celles-là, plaident pour une réforme globale de la fiscalité municipale. Il en va de leur santé financière. Il s'en est trouvé, parmi les membres de l'UMQ, qui ont défendu la stratégie des petits pas. Leur raisonnement: occupons mieux le champ foncier d'abord, en convainquant l'État de s'acquitter de la totalité de son compte de taxes. D'autres, plus pressés et plus exigeants, veulent un accès à une partie des revenus provenant de la taxe de vente.

Il y a des villes pour qui le foncier va toujours. Elles ont généralement une vocation résidentielle, tirent profit de l'étalement urbain et n'ont aucun intérêt à ce que les choses changent. Il y a des villes pour qui le foncier ne va plus du tout. Elles assument généralement un rôle de leader régional, subissent l'étalement urbain et investissent dans l'organisation d'événements culturels et sportifs d'envergure. Elles ont de plus en plus l'impression d'investir à perte. Ces deux exemples relèvent presque de la caricature. Il ne faudrait pas oublier l'exemple de Longueuil, faisant partie de la banlieue de Montréal et assumant de manière timide un rôle de centre pour la Rive-Sud. Pas plus qu'il ne faudrait oublier la situation des uns et des autres. Toutes les municipalités sont uniques, mais certaines le sont plus que d'autres.

La métropole, la banlieue, les villes centres, les villages, paroisses et MRC peuvent bien prendre place à la même table. Ils arrivent toujours tant bien que mal à discuter du menu. Seulement, ils ne partagent pas les mêmes goûts. A force de discuter et discuter, ne risquent-ils pas de rester sur leur faim?

MÉTÉO

Montréal Nuageux avec éclaircies. Risque d'orages en soirée. Max: 23 Min: 11
 Québec Nuageux. Max: 16 Min: 9
 Détails, page B 2

INDEX

Agenda B 6 Le monde A 5
 Annonces B 6 Les sports B 5
 Avis publics B 4 Montréal A 3
 Culture B 8 Mots croisés B 5
 Économie B 2 Politique A 4
 Éditorial A 6 Télévision B 7

www.ledevoir.com

LE MONDE

Albright multiplie les rencontres avec Arafat et Nétanyahou, page A 5



LES ACTUALITÉS

Avenir incertain pour les énergies renouvelables, page A 2

MONTREAL



La STCUM privatise sans appel d'offres, page A 3

HÉPATITE C

Harris force la main d'Ottawa

- Toronto indemnifiera toutes les victimes
- Québec ne sait plus sur quel pied danser

MANON CORNELIER
 MARIO CLOUTIER
 LE DEVOIR

Après sa colère de vendredi contre l'inaction fédérale dans le dossier de l'hépatite C, le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, a, sans prévenir personne, annoncé que sa province indemnifierait toutes les victimes, peu importe la date à laquelle elles ont été contaminées.

«Je ne resterai pas impassible alors que le gouvernement fédéral ignore la situation critique des victimes», a-t-il dit avant d'inviter Ottawa à l'imiter. Son geste a entraîné le premier signe d'ouverture d'Ottawa depuis des semaines.

Le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, a fait savoir qu'il rencontrerait ses homologues provinciaux le plus tôt possible. À Québec, on ne savait plus sur quel pied danser. Après la confusion de la semaine dernière, le ministre Jean Rochon voulait prendre connaissance de la position de ses homologues avant d'archiver ses couleurs.

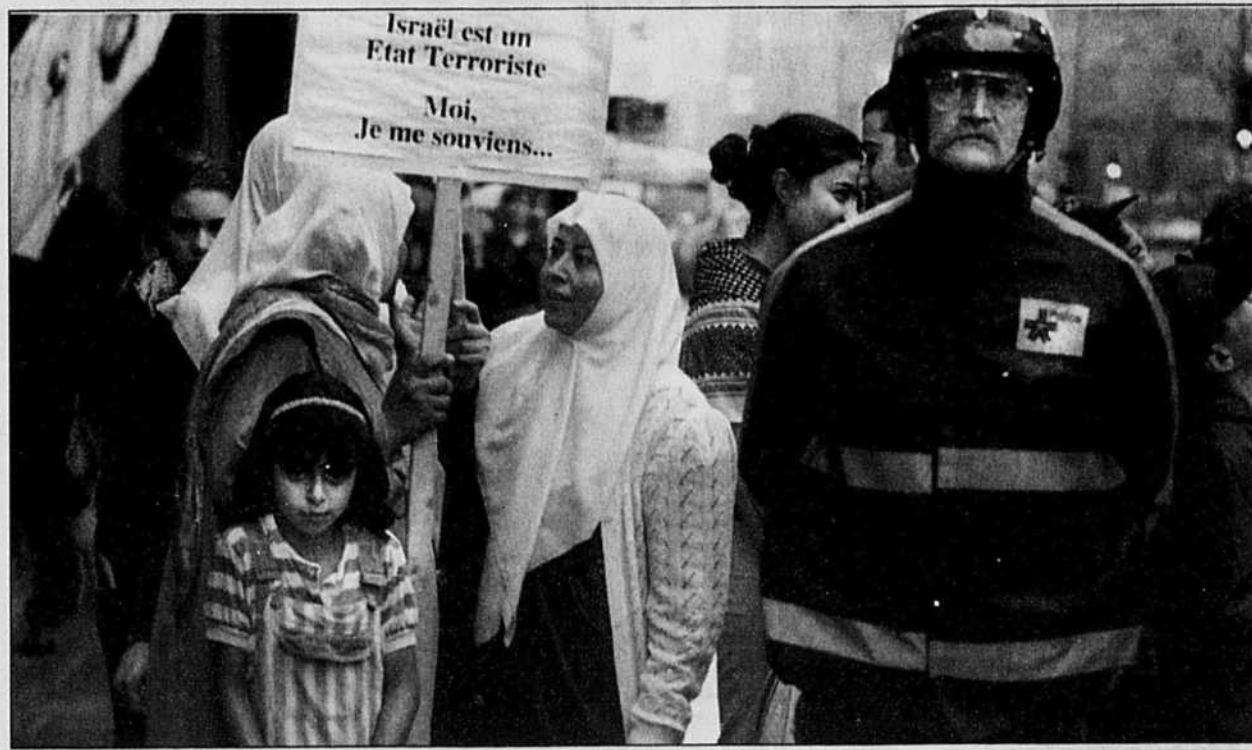
Le gouvernement ontarien ne demande pas de revoir la première entente conclue à la fin mars et qui vise environ 22 000 personnes infectées par du sang contaminé entre 1986 et 1990. Le fédéral et les provinces, qui ont accepté respectivement de verser 800 millions et 300 millions, admettaient ainsi leur responsabilité pour avoir refusé, du-

rant cette période, d'utiliser un test de dépistage.

M. Harris invoque la compassion pour indemniser les victimes infectées avant cette date. Il suggère de créer un programme semblable au premier et qui serait financé dans les mêmes proportions par le fédéral et les provinces. Il a toutefois précisé que l'Ontario aiderait financièrement ses victimes, peu importe la décision d'Ottawa. Cela signifie un engagement financier pouvant osciller entre 100 et 200 millions de dollars, le nombre de victimes infectées avant 1986 étant inconnu. Queen's Park estime par ailleurs qu'il lui en coûte plus d'un milliard pour soi-

VOIR PAGE A 8: VICTIMES

No man's land



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

PALESTINIENS et Israéliens se sont retrouvés de part et d'autre de la rue et la tension a monté d'un cran, hier soir, à Montréal. Le grand souper donné en l'honneur des 50 ans d'Israël a été perturbé par une manifestation de quelque 300 Palestiniens de la Coalition contre 50 ans d'occupation et d'injustice israéliennes. La présence du premier ministre Lucien Bouchard a même été jugée «scandaleuse» par le groupe. «Cinquante ans de dépossession du peuple palestinien, cinquante ans d'agression contre le monde arabe, y a vraiment pas de quoi fêter ni pavaner! Manifestons pour une Palestine libre et contre le colonialisme israélien au Moyen-Orient!», disait le tract de la Coalition.

Le mur de la démocratie

Wei Jingsheng dénonce la politique de l'«engagement constructif» poursuivie par l'Occident à l'égard de la Chine

Wei Jingsheng, qui constitue avec Wang Dan le duo le plus connu des dissidents chinois, effectue actuellement une tournée au Canada. Il est de passage à Montréal aujourd'hui.

CLAUDE LÉVESQUE
 LE DEVOIR

Wei Jingsheng n'est pas de ceux qui croient qu'un dissident est plus utile en prison, parce qu'il y fait figure de symbole, qu'en liberté, donc en mesure de s'exprimer, fût-ce en exil.

Depuis son expulsion de Chine, il y a six mois, il faut dire que ce leader du «printemps de Pékin» de 1978-79 a été très actif dans son combat pour la démocratie. Lors d'une conférence de presse téléphonique depuis Toronto où il se trouvait hier, Wei s'est montré extrêmement critique sur la façon dont les gouvernements occidentaux, y compris celui du Canada, transigent avec les autorités de Pékin. Le dissident pense que le Canada devrait s'abstenir de financer des projets susceptibles de contribuer à la propagande du parti communiste chinois (PCC, qui détient le monopole du pouvoir). Il mentionne explicitement un programme d'aide vi-



VOIR PAGE A 8: CHINE

Daviau risque l'isolement

Le parti de Duchesneau s'interroge sur son jugement politique

KATHLEEN LÉVESQUE
 LE DEVOIR

La porte du Parti Nouveau Montréal de Jacques Duchesneau n'est plus qu'entrebaillée pour Thérèse Daviau qui a quitté avec fracas la semaine dernière le Rassemblement des citoyens de Montréal dont elle était la chef depuis moins d'un mois.

Comme l'ont appris *Le Devoir* et Télévision Quatre Saisons, les organisateurs de M. Duchesneau ont vu d'un mauvais œil la façon de procéder de Mme Daviau dont le jugement politique est ainsi remis en question. Thérèse Daviau, que d'aucuns ont accusée de «trahison», a abandonné son parti avec deux de ses collègues du conseil municipal, Louise Roy et Robert Laramée.

Même si jusqu'à la semaine dernière Jacques Duchesneau a ouvertement invité Mme Daviau, qu'il qualifiait d'ailleurs de «grande dame», à se joindre à son équipe, il semble que les ardeurs se soient quelque peu refroidies. «C'est à eux de nous contacter et c'est à eux de nous démontrer qu'ils cadrent avec la philosophie de Jacques Duchesneau», a tranché hier l'organisateur en chef Francis Hooper.

Ce dernier a quitté le RCM il y a deux semaines après que sa double allégeance eut été mise au jour: pendant des semaines, M. Hooper cumulait les postes d'organisateur auprès de M. Duchesneau et de Mme Daviau qui connaissait la bigamie politique de son bras droit.

Yanick Labrecque, l'attaché de presse des trois dissidents, a indiqué hier qu'ils feraient connaître leurs intentions politiques d'ici quelques jours.

Chose certaine, Parti Nouveau Montréal entend démontrer que le nom de la formation apportera un vent de renouveau en faisant appel à des gens de l'extérieur des murs de l'hôtel de ville de Montréal. Les organisateurs prétendent que 41 élus sur 51 ont téléphoné, à plusieurs reprises dans certains cas, pour signifier leur désir de se joindre au Parti Nouveau Montréal.

VOIR PAGE A 8: DAVIAU

Ligne Des Cantons-Saint-Césaire

Hydro entend procéder sans délai

PRESSE CANADIENNE

Sherbrooke— En dépit de l'opposition et de la colère des citoyens du Val Saint-François, Hydro-Québec met un point final aux études sur son projet de ligne à 735 kilovolts et commencera les travaux de construction le 17 août prochain. D'ici là, elle procédera aux travaux d'arpentage, aux plans et devis, puis aux appels d'offres.

«Hydro-Québec ne vise pas et n'a jamais eu pour objectif de bulldozer qui que ce soit, mais elle a la responsabilité d'assurer la fiabilité de l'alimentation en électricité et c'est une responsabilité dont on va s'acquitter», a tranché hier son président, André Caillé, devant les journalistes et une trentaine de résidents du Val Saint-François, rassemblés dans une salle surchauffée du Centre des congrès de Sherbrooke.

Contrairement aux journalistes, les citoyens ont dû insister pour assister à la rencontre, puisqu'Hydro-Québec n'avait invité que les médias.

M. Caillé a annoncé que la société d'État «accepte le tracé qui lui a été transmis» par la firme Aménatech, mandatée par la MRC du Val Saint-François. Il a aussi rappelé qu'Hydro-Québec a rencontré les groupes d'intérêts de la région, tout en reconnaissant par la suite

VOIR PAGE A 8: HYDRO

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

EN BREF

L'enfer sur les routes

(Le Devoir) — Le gros chantier routier de l'été dans la région métropolitaine commence dès ce matin et les automobilistes qui empruntent l'autoroute Ville-Marie devront s'armer de patience et opter pour des mesures spéciales, comme le covoiturage ou le transport en commun, pour donner un coup de pouce aux travailleurs. Les travaux ont commencé hier soir et seules les voies en direction Est sont touchées. Des 145 000 automobilistes qui utilisent l'autoroute chaque jour, Transport Québec espère convaincre le plus grand nombre possible de prendre un mode de transport de rechange ou encore, de décaler leurs heures de travail. Les travaux, qui s'étalent de l'échangeur Turcot au tunnel Ville-Marie, devraient se terminer en novembre. Sur le pont Champlain, les travaux se poursuivent près de l'ancien poste de péage et des bretelles d'accès à l'île des Sœurs dans les deux directions, et ce, jusqu'à la fin du mois.

Le football plutôt que le sexe

Londres (AP) — Les relations sexuelles diminueront considérablement chez les Britanniques, cet été, pendant la Coupe du monde de football. Un sondage publié hier révèle qu'une très grande majorité d'hommes vont préférer regarder un match de la Coupe du monde à la télévision plutôt que de faire l'amour avec la femme de leurs rêves. Plus de 95 % des hommes âgés de 20 à 34 ans ont indiqué qu'ils ne se feront pas prier pour suivre de près les matchs de la coupe du monde plutôt que de succomber aux charmes de l'être aimé au cours d'une soirée romantique. Les hommes âgés de 35 ans et plus se laisseraient davantage distraire puisque 40 % d'entre eux ont admis qu'ils opteraient pour la femme rêvée.

Découverte encourageante contre le cancer

Boston (AP) — Une combinaison de protéines testée sur des souris atteintes de cancer a permis de détruire les tumeurs malignes. Reste à savoir si elle a un effet sur les êtres humains. L'angiostatine et l'endostatine associées ont pour effet de couper l'approvisionnement en sang des tumeurs cancéreuses, ont découvert des chercheurs américains. Injectées aux souris, elles ont fait disparaître les tumeurs et ont empêché l'apparition de nouvelles cellules cancéreuses. Leur inventeur, le Dr Judah Folkman, professeur à Harvard et chercheur à l'Hôpital pour enfants de Boston, a annoncé hier que la combinaison de ces protéines était «très prometteuse» mais a prévenu qu'elle pourrait n'avoir aucun effet sur l'homme. Le directeur de l'Institut national américain du cancer, le Dr Richard Klausner, a annoncé de son côté qu'il espérait la tester d'ici un an sur l'homme.

Excuses pour un décès

Hamilton (PC) — La direction de l'Hôpital pour enfants de Hamilton, en Ontario, a présenté officiellement ses excuses aux parents d'une petite fille de quatre ans qui est décédée alors que ses médecins l'avaient renvoyée à trois reprises chez elle, persuadés qu'elle se remettrait sur pied. Mais Megan Smith est morte le 17 juillet 1997, victime d'un virus inconnu qui pourrait être l'hépatite X. Une série de facteurs se sont conjugués (les problèmes de communication entre membres du personnel de l'hôpital, une erreur de diagnostic et l'incapacité du personnel à écouter les informations fournies par les parents) pour reporter un transfert à Toronto pour une greffe du foie qui aurait pu lui sauver la vie. Si les médecins avaient vu plus tôt que l'enfant avait besoin d'une transplantation, son décès aurait pu être évité, selon le coroner qui a fait enquête sur le décès de la fillette, le Dr James Cairns. Dans les cas d'une greffe de foie à un enfant, deux sur trois réussissent. Entre le 2 et le 7 juillet 1997, les parents se sont présentés à trois reprises à l'hôpital avec leur fillette souffrante.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

VICTIMES

SUITE DE LA PAGE 1

gnier les victimes. Le gouvernement ontarien, qui a reçu l'appui de sa législature hier après-midi, a adressé un avertissement au gouvernement fédéral. S'il refuse de faire des efforts, l'Ontario examinera les recours judiciaires à sa disposition pour obtenir des fonds supplémentaires pour le système de santé, a indiqué le porte-parole de M. Harris, Bob Reid.

A Ottawa, la nouvelle a quand même eu l'air de soulager le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, qui a quitté les Communautés en se frottant les mains et en souriant, tout heureux de répondre aux questions des journalistes. «C'est clairement un développement important. Nous devons le soupeser, parler avec nos collègues et le caucus afin de savoir ce que nous ferons à partir de maintenant», a-t-il dit.

Selon lui, il doit «considérer ce qui est maintenant dans l'intérêt public» et prendre connaissance de la position des autres provinces, en particulier le Québec. «On doit déterminer si le Québec prendra la même position et contribuera financièrement pour ceux qui ont été infectés avant 1986», a-t-il souligné en Chambre.

Le ministre québécois de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, était d'ailleurs visiblement embarrassé par la tournure des événements. Lors de l'étude des crédits de son ministère, il a refusé de répondre aux questions de l'opposition officielle qui cherchait à savoir si le gouvernement du Québec injecterait lui aussi plus d'argent dans un programme d'indemnisation élargi.

«Je ne peux pas vous faire d'autres déclarations là-dessus,

a déclaré le ministre aux médias, avant de voir exactement où on en est, qu'est-ce que disent exactement les autres. Vous comprendrez que je sois pour le moins prudent, sinon un peu méfiant parce que d'heure en heure, la situation a l'air de changer.»

Le ministre Rochon se dit toutefois prêt à négocier avec le gouvernement fédéral et les autres provinces sur la base de la motion adoptée unanimement par l'Assemblée nationale la semaine dernière.

Le bureau de M. Rock a confirmé en fin de journée qu'il s'était entendu avec le président de la conférence nationale des ministres de la Santé, le saskatchewanais Clay Serby, pour convoquer, dans les plus brefs délais, un face-à-face du ministre fédéral et des ministres provinciaux et territoriaux de la Santé. La date de la réunion n'a pas encore été fixée.

M. Rock a pris cet engagement après que le NPD eut menacé de présenter une résolution à ce sujet aujourd'hui aux Communautés. Rassurés, les néo-démocrates demandent plutôt au gouvernement d'inviter les représentants des victimes à la réunion.

La position ontarienne a donc offert une porte de sortie à M. Rock mais elle a aussi mis en relief la faiblesse de ses arguments favorables. Depuis la fin mars, M. Rock invoque la nécessité de limiter la compensation aux personnes victimes d'une faute. Agir autrement, disait-il, ouvrirait la porte à des demandes d'indemnisation de la part de toutes les personnes victimes d'erreurs médicales, si ce n'est de la part de tous les malades. Le système de santé en mourrait, affirmait-il.

Il n'était plus question de cela hier. «Quelque chose

Soif de jazz



REUTERS

JAY TOURRS, de Los Angeles, déguste une limonade bien fraîche sous une affiche de la légende du jazz, Danny Barker, au Festival de jazz de la Nouvelle-Orléans. L'événement qui a lieu durant deux week-end consécutifs, célèbre la musique, la culture et la cuisine de la Louisiane.

CHINE

SUITE DE LA PAGE 1

sant la formation des magistrats chinois. Wei soupçonne que cela aidera avant tout le pouvoir à se défendre contre les accusations dont il fait l'objet à l'étranger. Il a également critiqué un programme européen d'aide à la tenue d'élections à candidats multiples au niveau local, affirmant que «les Chinois savent parfaitement et depuis longtemps comment tenir une élection, mais comment voulez-vous qu'il y ait de vraies élections sans la liberté d'expression?»

«En avril, nous avons découvert à Genève [où siègeait la Commission des droits de l'homme des Nations unies] que le PCC est un symbole des violations des droits dans l'ensemble du monde. En refusant d'adopter une résolution contre la Chine cette année, la Commission a donné à tous les gouvernements le signal qu'ils peuvent se sentir libres de poursuivre toutes sortes de violations des droits. [...] Le fait qu'il n'y ait pas eu de résolution doit être ressenti comme une déception non seulement pour les Chinois mais pour pour tous les défenseurs des droits dans le monde», estime Wei Jingsheng.

Wei est l'invité du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique et de la section québécoise du PEN Club. Il participera ce soir à 20 heures à une conférence sur la démocratie à la salle Marie Gérin-Lajoie de l'Université du Québec à Montréal. Relâché de prison en novembre dernier pour raisons médicales, il vit actuellement aux États-Unis. N'ayant jamais entretenu d'attentes exagérées pendant ses années de détention, il dit qu'il ne prévoyait pas un accueil spécialement chaleureux de la part des fonctionnaires américains. En revanche il dit avoir reçu du public américain et de la plupart de ses représentants élus un accueil chaleureux et un soutien actif. Il enchaîne sur une critique, qu'il étend d'ailleurs à l'ensemble des démocraties occidentales: si l'opinion publique et les parlementaires manifestent leur préoccupation sur la situation des droits dans divers pays, les gouvernements peu-

vent facilement changer leurs positions.

En exil, se sent-il parfaitement libre de poursuivre son combat ou ressent-il des pressions visant à le freiner? «Des pressions s'exercent, qui ne sont pas toujours visibles mais qui existent certainement, répond-il. Il y a trois jours, un député américain m'a dit que des gouvernements occidentaux que j'avais critiqués préparaient des méthodes pour contrer ces critiques.» M. Wei dit ne pas savoir en quoi consistent ces «méthodes».

Ses paroles les plus virulentes concernent la politique dite de l'«engagement constructif», poursuivie tant par les États-Unis que par le Canada et les pays européens à l'égard de la Chine et qui consiste à dire que le développement des relations commerciales contribuera inévitablement à démocratiser la Chine. «Je trouve que c'est une absurdité», tranche Wei. Évidemment, les relations économiques rapportent aux gouvernements des deux pays en question. Il faut quand même se demander où va l'argent. Au peuple ou dans les poches d'une petite élite qui fait des affaires? [...] Quelques années après les événements de la place Tiananmen, votre premier ministre a chaudement serré la main de Li Peng [premier ministre chinois d'alors], rappelle Wei Jingsheng.

Né en 1950, ce dernier a été arrêté une première fois en mars 1979, après avoir publié, sur le «Mur de la démocratie», un texte intitulé *La Cinquième modernisation*. Il y dénonçait l'impossibilité pour son pays de se moderniser sans effectuer une réforme de son système politique. Libéré quatorze ans et demi plus tard, il n'a connu que sept mois de liberté avant d'être de nouveau arrêté puis accusé d'avoir tenté de «renverser le gouvernement». Il a été libéré quinze jours après la visite du président Jiang Zeming aux États-Unis, en novembre 1997. Plusieurs de ses compagnons de détention croissent toujours dans les geôles chinoises. Malgré ses critiques nombreuses, Wei Jingsheng dit espérer que le prochain voyage du président américain Bill Clinton en Chine fera avancer la cause des libertés dans ce pays.

DAVIAU

SUITE DE LA PAGE 1

Sans compter Mme Daviau, Mme Roy et M. Laramée, la formation de M. Duchesneau ne se montre guère désireuse de recruter parmi les actuels conseillers municipaux, le vaudeville politique des derniers mois laissant des traces. La liste se limite donc au conseiller indépendant Germain Prigent et à Jack Chadirdjian, qui siège sous la bannière de Vision Montréal.

M. Prigent représente depuis vingt ans le district de Saint-Henri. Il a été réélu en 1994 avec l'équipe de Vision Montréal qu'il a quittée l'été dernier. Si l'homme est discret, il n'en est pas moins reconnu pour son travail constant pour les citoyens du Sud-Ouest.

Quant à M. Chadirdjian, fédéraliste notoire, il serait courtoisément par les libéraux de Jean Charest. Depuis plusieurs mois, M. Chadirdjian a pris ses distances de Vision Montréal, sans toutefois démissionner, cautionnant du coup les décisions du maire Bourque.

Les conseillers Sammy Forcillo et Pierre Gagnier, qui affichent publiquement leur appui à Jacques Duchesneau, risquent d'être déçus de la tournure des événements. La semaine prochaine, Jacques Duchesneau rencontrera les conseillers qui l'intéressent pour connaître leur véritable valeur. Dans ce contexte, Sammy Forcillo et Pierre Gagnier seront rencontrés par l'organisation Duchesneau mais ils semblent avoir très peu de chances de franchir l'étape avec succès.

M. Forcillo a été responsable des finances de la Ville dans l'administration du maire Pierre Bourque jusqu'en janvier 1997. Si sous son autorité, les Montréalais n'ont pas connu de hausses de taxes, les états financiers montrent qu'un déficit technique a été enregistré au cours de cette période. De plus, les négociations que M. Forcillo a menées avec le gouvernement du Québec pour la conclusion d'un pacte fiscal n'ont débouché que sur une aide ponctuelle par laquelle la Ville a notamment cédé des immeubles importants.

Pierre Gagnier est, quant à lui, le chef du parti Action municipale Montréal qu'il a fondé en espérant offrir un véhicule politique à un candidat de prestige. Il était d'abord destiné à la députée libérale Liza Frulla, puis à Jacques Duchesneau. M. Gagnier a claqué la porte de Vision Montréal en juillet 1997, provoquant un débat houleux autour de la vente de l'Hippodrome de Montréal à un jockey club privé soutenu financièrement par le gouvernement du Québec. M. Gagnier a entraîné dans son sillage quatre collègues qui ont ainsi enlevé la majorité des voix à Pierre Bourque.

Le recrutement de candidats dans les 51 districts électoraux s'est enclenché. La semaine dernière, Jacques Duchesneau a lancé seul sa candidature à la mairie. En juin, une assemblée de fondation officielle est prévue.

Entre-temps, M. Duchesneau se fera valoir sur différentes tribunes dont lors d'une fête-hommage théâtrale que le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal organise en son honneur le 28 mai prochain à la Place des arts. Sur l'invitation à la soirée (billet à 55 \$), M. Duchesneau, qui a fait carrière pendant trente ans comme policier à la CUM, est présenté comme un «homme d'idées, de persévérance et d'originalité».

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

«que ce n'est pas l'unanimité».

«On voulait un tracé de moindre impact et puisque c'est le cas, on peut le retenir et rejeter le nôtre», a-t-il ajouté, ce qui a soulevé l'ire de plusieurs citoyens.

«Ce n'est pas sérieux! Vous allez faire une cicatrice de 40 kilomètres en empruntant le tracé le plus élevé», a lancé avec colère Danielle Bombardier, résidente du canton de Mel-bourne.

«Et arrêtez de nous dire que la MRC est d'accord, vous lui avez imposé le tracé!» a lancé un autre citoyen.

Le porte-parole des citoyens, René Pelletier, a pour sa part répété que les gens reprochent à Hydro-Québec de leur imposer un tracé sans consultation véritable et de leur mentir sur l'urgence du projet.

Interrompu à plusieurs reprises, André Caillé a défendu la nécessité de cette ligne électrique qui doit relier les postes Des Cantons, près de Windsor, à Hertel, sur la Rive-Sud, pour offrir une source d'alimentation additionnelle à la Montérégie en cas d'intempérie.

«La sécurité de l'alimentation doit être la même partout au Québec. Je le rappelle: il y a des gens qui ont passé cinq semaines sans électricité (à la suite de la tempête de verglas), on doit prendre nos responsabilités», a fait valoir M. Caillé, lorsqu'un citoyen lui a demandé si on avait étudié d'autres moyens de sécuriser le réseau en Montérégie.

Invité à dire si, pour le bien de la démocratie, Hydro-Québec pourrait retarder le projet et tenir des audiences publiques, comme le réclament depuis des semaines les citoyens, M. Caillé s'est borné à dire que sa responsabilité est d'assurer l'alimentation en électricité.

Il a d'autre part nié qu'Hydro-Québec ait l'intention d'utiliser cette future ligne pour ses exportations d'énergie aux États-Unis. «Cela n'est jamais venu dans les discussions. Jusqu'ici, à Hydro-Québec, la fiabilité n'était pas un critère, c'était la croissance», a-t-il mentionné, rappelant que cette ligne fera partie d'une boucle.

LES SPORTS

État de la réserve collective de sang

Groupe sanguin	
O-	37%
O+	24%

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Info-collecte: 527-1501

Haissez-vous Hasek?

Contre Pittsburgh, la foule du Centre Molson n'a pas raté une occasion de huer le meilleur joueur de l'adversaire: Jaromir Jagr. Voilà maintenant les Sabres de Buffalo, et Dominik Hasek...

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Préparez-vous à entendre parler de Dominik Hasek. Mais, bon, Hasek n'est pas le bon Dieu. Et les Sabres de Buffalo, ce n'est pas que Hasek. Il faut oublier les préjugés et constater la réalité.

Le Canadien va entreprendre la prochaine série contre les Sabres, jeudi ou vendredi à Buffalo, contre un gardien qui n'est quand même pas invincible, la preuve c'est que Hasek n'a pas réussi un blanchissage de la série contre les Flyers de Philadelphie. Mais il n'est pas obligé de faire des miracles à chaque match, à preuve, les Sabres ont marqué 18 buts en cinq matchs dans cette série, soit le meilleur total en première ronde chez

les équipes de l'Association de l'Est.

Cela dit, il demeure que Hasek est aujourd'hui considéré le meilleur gardien au monde et qu'il n'a pas toujours été aussi bien appuyé que contre les vulnérables Flyers. La commande qui attend le Canadien est de taille, mais le défi est loin d'être impossible à relever.

Après tout, les Sabres n'ont devancé le Canadien que par deux petits points après 82 matchs. Mais ils ont aussi été la meilleure équipe de la LNH depuis le 31 décembre (23-10-11), n'ayant subi que 11 défaites en 1998, incluant celle dans la série contre les Flyers. De 13-19-6 à la fin de 1997, leur fiche est passée à 36-29-17 à la fin du calendrier.

Quelle fiche!

Tout le monde donne crédit de ce retour en force à Hasek, qui a dominé les gardiens pour le pourcentage d'arrêts (.932) et les blanchissages (13), en plus de conserver la quatrième meilleure moyenne (2,09), tout ça avec l'équipe qui a concédé le plus grand nombre de tirs au filet parmi les 26 de la Ligue nationale, soit une

moyenne de plus de 31 par match.

Une équipe dont le meilleur compteur, le Slovaque Miroslav Satan, n'a amassé que 46 points, et le meilleur marqueur, Donald Audette, 24 buts.

«Notre plan de match, c'est Hasek», avait récemment Audette, tandis qu'Alain Vigneault constatait à l'évidence que les Sabres «se fient énormément sur leur gardien de but».

Mais les Sabres n'ont marqué que 24 buts de moins que le Canadien qui, avec ses 235 buts, a eu la deuxième plus forte attaque de l'association, derrière les Flyers, qui viennent d'éliminer les Sabres...

Ceux-ci ont par ailleurs accordé 21 buts de moins que le Canadien de sorte que la différence entre les buts marqués et accordés a été presque la même chez les deux formations.

Surprenants premiers de la division Nord-Est l'an dernier, les Sabres sont devenus une équipe éprouvée, ayant été sortis des séries en cinq matchs par les Flyers, après avoir été poussés à la limite de sept par les Sénateurs d'Ottawa, qu'ils avaient fini par éliminer en prolongation.

Mais Hasek, blessé, n'avait pris

part qu'à trois rencontres.

Les Sabres ont ensuite perdu leur directeur général John Muckler et leur populaire entraîneur Ted Nolan, qui ne s'entendait pas avec Muckler, et qu'Hasek n'aimait pas. Matthew Barnaby, rangé derrière Nolan, ne l'a pas pris, a boudé une bonne partie de la saison, mais a fini en force après qu'on ait annoncé qu'on allait l'échanger... et qu'on ne l'a pas fait.

Le nouvel entraîneur Lindy Ruff a réussi à manoeuvrer dans tout ça.

Houle reste calme

À l'écouter au téléphone, on devine que Réjean Houle s'est promis de rester calme après avoir gagné sa première série comme directeur général.

Il aurait pourtant toutes les raisons de pavoiser, presque tous ses paris s'étant avérés gagnants: le Canadien a éliminé les Penguins de Pittsburgh avec son nouvel entraîneur Alain Vigneault derrière le banc et Andy Moog, un gardien que Houle est allé chercher à Dallas, devant le filet. Une autre de ses acquisitions, Jonas Hoglund, a marqué un gros but dans le dernier match.

Il y a encore Zarley Zalapski, qui a joué un rôle important pour contrer Jaromir Jagr avant de se blesser à un genou. Deux autres défenseurs obtenus sur le marché des échanges, Dave Manson et Igor Ulanov, ont aussi grandement aidé la cause du Canadien.

«Je suis soulagé, c'est sûr. Ce sont de bons résultats après beaucoup de changements», constate Houle, qui ne cache pas que de gagner au moins une série commençait à devenir pressant à sa troisième année comme grand décideur.

«C'est une étape essentielle. C'est une barrière psychologique qu'on a traversée, et j'aime beaucoup ce que je vois présentement.»

Mais le Canadien n'a gagné qu'une série, pas la guerre. Ça va bien présentement, mais le vent peut tourner rapidement.

«Je le sais, j'en ai disputé des séries. J'ai appris qu'il ne faut pas trop s'emballer. Il faut se préparer davantage pour la prochaine série.»

«Que les gars jouent bien et qu'ils semblent unis, c'est une bonne satisfaction. Ça peut virer vite, mais apprécions le moment présent.»

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

	Section Est		Moy.	Diff.
	G	P		
Atlanta	21	10	.677	—
New York	14	13	.519	5
Philadelphie	13	16	.448	7
Floride	11	20	.355	10
Montréal	10	19	.345	10
Section Centrale				
Houston	19	11	.633	—
Milwaukee	17	12	.586	1 1/2
St. Louis	17	13	.567	2
Chicago	16	14	.533	3
Cincinnati	15	15	.500	4
Pittsburgh	12	18	.400	7
Section Ouest				
San Diego	21	9	.700	—
Los Angeles	16	14	.533	5
San Francisco	16	15	.516	5 1/2
Colorado	14	17	.452	7 1/2
Arizona	7	23	.233	14

Hier
Cincinnati 4 Montréal 1
Colorado 11 Philadelphie 2
Atlanta 4 Los Angeles 2
San Francisco 8 Floride 0
San Diego 13 Milwaukee 5
Arizona à N.Y. Mets

LIGUE AMÉRICAINNE

	Section Est		Moy.	Diff.
	G	P		
New York	20	6	.769	—
Boston	20	9	.690	1 1/2
Baltimore	16	14	.533	6
Tampa Bay	12	17	.414	9 1/2
Toronto	12	17	.414	9 1/2
Section Centrale				
Cleveland	17	12	.586	—
Kansas City	12	18	.400	5 1/2
Minnesota	12	18	.400	5 1/2
Chicago	11	17	.393	5 1/2
Detroit	7	20	.259	9
Section Ouest				
Texas	19	10	.655	—
Anaheim	17	12	.586	2
Seattle	14	16	.467	5 1/2
Oakland	13	16	.448	6

Hier
Toronto à Oakland
Chicago à Anaheim

HOCKEY

ÉLIMINATOIRES

Première ronde
Hier
Edmonton au Colorado

Reds 4 Expos 1

Moore joue de malchance

PRESSE CANADIENNE

Les Reds de Cincinnati ont mis fin à une série de trois victoires des Expos en les battant 4-1 devant une maigre foule de 6616 spectateurs.

Le jeune gaucher Trey Moore (1-4) a joué de malchance dès le départ. Il a cédé deux points dès la manche initiale quand il a donné trois coups sûrs, dont deux doubles,

mais le voltigeur de gauche Derrick May aurait pu le tirer d'embarras. Il a mal jugé un coup en flèche de Dmitri Young et il a finalement dû plonger pour tenter de capter la balle qui lui a échappé et Young a été crédité d'un double d'un point.

Barry Larkin a ensuite claqué un double au champ centre-gauche pour produire le deuxième point, la seule balle qui a été frappée vraiment soli-

dement de la manche. Et c'est Larkin qui a chassé Moore du monticule en troisième quand il l'a atteint à la cuisse gauche avec un coup en flèche.

Les Expos ont marqué un point non-mérité contre le droitier Scott Winchester (1-0) en sixième à la suite d'une erreur de Young qui a jonglé avec la balle au champ droit après avoir récupéré un coup en flèche de F.P. Santangelo.

EN BREF

Les Predators de Nashville

Les Predators de Nashville sont devenus officiellement, hier, la 27^e équipe de la LNH. Les Predators ont rempli avec succès les dernières conditions de la ligue, incluant un paiement final de 80 millions \$ US pour adhérer au circuit. L'équipe avait à vendre 12 000 abonnements avant le 31 mars et 75 % de ses loges corporatives au Nashville Arena pour satisfaire aux exigences de la LNH. Les Predators évolueront dans la section centrale dès cet automne.

Alfonzo blessé

Le joueur de troisième but Edgardo Alfonzo des Mets de New York ratera entre trois et six semaines d'action en raison d'une blessure à la «coiffe du rotateur» de l'épaule droite.

Mantle menacé

Un dossier du FBI sur Mickey Mantle indique qu'il a été victime de menaces de parisiers, en plus de chantage pour une relation amoureuse avec une femme, a révélé une station de télévision des États-Unis.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

Suite des avis de la page B 4

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-241456-981
COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT STELIAN CIPRIAN COSTIN Partie demanderesse
CINDY MARY ATKINS Partie défenderesse
ASSIGNATION ORDRE est donné à Cindy Mary Atkins de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de SAMUEL DAZILME. Lieu: MONTRÉAL Date: 01 mai 1998
MICHEL MARTIN

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL Numéro 500-12-239872-983
COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT STELIAN CIPRIAN COSTIN Partie demanderesse
CINDY MARY ATKINS Partie défenderesse
ASSIGNATION ORDRE est donné à Cindy Mary Atkins de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Lieu: Montréal Date: le 14 avril 1998
RITA CADIEUX

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC District de Montréal No. 500-22-018912-983
COUR DU QUÉBEC PRÉSENT GREFFIER-ADJOINT GENERAL ACCIDENT, CIE D'ASS. DU CANADA Partie demanderesse
ROBERT DEACHMAN Partie défenderesse
ASSIGNATION ORDRE est donné à ROBERT DEACHMAN de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 Est Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

ORDRE est donné à HARPREET KAUR, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, Rue Notre-Dame Est à Montréal, Québec, salle 1.100 dans les (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la DÉCLARATION DE DIVORCE a été remise au greffe à l'intention de HARPREET KAUR. Lieu: MONTRÉAL Date: 28 avril 1998
RITA CADIEUX GREFFIER ADJOINT
LOUIS-LUC FLOY PRÉSIDENT

PRENEZ AVIS que la compagnie Les Meilleures Sélections Internationales inc., constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Daté à Montréal, le 30 septembre 1997
Louis-Luc Floy Président

PRENEZ AVIS que la compagnie Publications Groupe C.R.T. inc., constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Daté à Montréal, le 30 septembre 1997
Louis-Luc Floy Président

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALMENT
1- Fendre extrémiste. — Baryum.
2- Racler. — Arme.
3- Terrasse sur la paroi d'une montagne. — Marsupial d'Amérique.
4- Sel de l'acide iodhydrique. — Régime.
5- Sert à lier. — Conformer aux rites.
6- Rabâcher. — Lui.
7- Embarras. — Muscle.
8- Fou. — Femme d'un raja. — Ricané.
9- Calvitie circulaire.
10- Égratigna. — Pierre précieuse.
11- Étendue de terre. — Terre-Neuve. — Insecte sans ailes.
12- Mollusque. — Esprit.

VERTICALEMENT
1- Arbre ornemental. — Gag.
2- Spéculation frauduleuse. — Ampère-heure.
3- Graminée aromatique. — Perlide.
4- Substance protéique des plantes. — Allié.
5- Titane. — Cérémonial. — Prométhéum.
6- Herbe aquatique. — Écrivain suisse (1857-1910).
7- Pièce de la charrue. — Politesse.
8- Ronge. — Dérisonnable.
9- Métalloïde.
10- Cloporte d'eau douce. — Gratta.
11- Homme grossier. — Petit nom.
12- Apogée. — Lettre grecque. — Trucide.

Solution d'hier
1. PAROISSE
2. AGITE
3. MALO
4. BRANGENT
5. MORAND
6. SONDIER
7. IRANIE
8. RATON
9. BATAILLE
10. TENSISME

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC District de Montréal No. 500-12-241307-986
COUR SUPÉRIEURE (DIVISION DIVORCE) PRÉSENT GREFFIER ADJOINT JOHAN MELVIN ELVIS; Partie demanderesse
RICKHI RADHA; Partie défenderesse
ASSIGNATION ORDRE est donné à RICKHI RADHA, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, Québec, salle 1.100, dans les (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la DÉCLARATION DE DIVORCE a été remise au greffe à l'intention de RICKHI RADHA. Lieu: MONTRÉAL Date: 30 avril 1998
RITA CADIEUX ADJOINT GREFFIER
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC District de Montréal No. 500-12-241434-988
COUR SUPÉRIEURE (DIVISION DIVORCE) PRÉSENT GREFFIER ANICIA MARTELLY; Partie demanderesse
WARREN MCLEAN; Partie défenderesse
ASSIGNATION ORDRE est donné à Warren MCLEAN de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, Rue Notre-Dame Est à Montréal, Québec, salle 1.100 dans les (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

PRENEZ AVIS que la compagnie Publications Groupe C.R.T. inc., constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Daté à Montréal, le 30 septembre 1997
Louis-Luc Floy Président

SACHEZ RECONNAÎTRE LES SIGNES AVANT-COUREURS DE L'ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

- ✓ **TROUBLES VISUELS**
Perte soudaine de la vision, particulièrement à un œil, ou vision double.
- ✓ **MAUX DE TÊTE**
Maux de tête soudains, intenses et inhabituels.
- ✓ **FAIBLESSE**
Faiblesse soudaine, engourdissement et/ou picotement au visage, dans un bras ou une jambe.
- ✓ **TROUBLES D'ÉLOCUTION**
Difficulté temporaire soudaine à parler ou à comprendre ce qui est dit.
- ✓ **Pertes d'équilibre**
Manque de stabilité ou chutes soudaines, surtout si accompagnées d'un des signes ci-dessus.

Si vous éprouvez l'un des symptômes ci-dessus, consultez immédiatement un médecin.

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe
Règlements

Avis est donné que le Conseil municipal, à son assemblée du 23 mars 1998, a adopté les règlements suivants:

98-033 Règlement autorisant un emprunt de 20 083 238,09 \$ pour dépenses en capital

98-055 Règlement autorisant un emprunt de 198 837 \$ pour les travaux relatifs au programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines (PTRIU)

Ces règlements ont été approuvés par le ministre des Affaires municipales les 14 et 29 avril 1998 respectivement.

Montréal, le 5 mai 1998
Le greffier,
M^r Léon Laberge

Transports Québec

APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Contrat no : 3300-98-P201 — Gestion de l'affichage publicitaire dans trois haltes routières consentie par le Ministère pour une période se terminant le 15 juin 1999, une halte routière étant située le long de la route 185, dans la municipalité de Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup et les deux autres, le long de l'autoroute 20 dans la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri.

Coût du dossier : 20 \$

Réception des offres : salle des soumissions de Québec

Closure de l'appel d'offres et ouverture des offres : Québec, le jeudi 21 mai 1998, 15 h.

Seules seront considérées les offres présentées par des fournisseurs possédant les qualifications requises, ayant un établissement au Québec, ou dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental et qui ont commandé une copie du dossier d'appel d'offres au même nom que celui sous lequel ils soumissionnent; dans le cas d'un consortium, cette dernière exigence est considérée rencontrée si chacune des parties s'est procuré une copie du dossier d'appel d'offres.

Ne sera pas considérée une soumission présentée par une personne ayant bénéficié, en 1997, d'une mesure d'application temporaire ou de départ assisté prévu à la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics ou par une entreprise que cette personne contrôle directement ou indirectement ou par un autre tiers lorsque, dans ce dernier cas, l'un des principaux exécutants du contrat serait une telle personne.

On peut obtenir copie du dossier d'appel d'offres moyennant le paiement du montant indiqué à la rubrique « Coût du dossier »; ce coût, qui inclut les taxes, est payable en espèces, par chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances et n'est pas remboursable.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir les documents d'appel d'offres en s'adressant aux bureaux suivants :

Québec Service de la gestion contractuelle Ministère des Transports 700, boul. René-Lévesque 2 ^e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 644-8848	Montréal Service de la gestion contractuelle Ministère des Transports 35, rue de Port-Royal Est 3 ^e étage Montréal (Québec) H3L 3T1 Tél.: (514) 873-6061
---	--

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des offres reçues.
Le sous-ministre
André Trudeau

MÊMES PROBLÈMES UNE SOLUTION LA SOLIDARITÉ

(514) 257-8711
1-888-234-8533
www.devp.org

DEVELOPPEMENT ET PAIX

Consultez nos **APPELS D'OFFRES** sur **INTERNET**

cliquez ici pour entrer
<http://loffres.ledevoir.com>

Cégep de Saint-Laurent

APPEL D'OFFRES PUBLIC

SYSTÈME DE RÉGULATION NUMÉRIQUE ET CENTRALISATION DES COMMANDES

CÉGEP DE SAINT-LAURENT
PROJET N° 070-7090-73-955

Propriétaire:
CÉGEP DE SAINT-LAURENT
625, avenue Sainte-Croix
Saint-Laurent (Québec) H4L 3X7
Téléphone : (514) 747-6521, poste 338
Télécopieur : (514) 748-1250

Ingénieurs :
BOUTILLETTE, PARIZEAU ET ASSOCIÉS
9825, rue Verville
Montréal (Québec) H3L 3E1
Tél. : (514) 383-3747 Téléc. : (514) 383-8760

Le Cégep de Saint-Laurent, propriétaire, demande des soumissions pour des travaux d'installation d'un système de régulation numérique et centralisation des commandes au Cégep de Saint-Laurent.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire à compter du mercredi 6 mai 1998, à 13 h, au local B-21G, téléphone 747-6521, poste 284, contre un montant non remboursable de cent dollars (100 \$) en argent comptant ou en chèque visé. Les bureaux sont ouverts entre 8 h et 16 h (fermés entre 12 h et 13 h).

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionné, seront reçues au local B-21G du Cégep de Saint-Laurent jusqu'à 10 h, heure en vigueur localement, le 27^e jour du mois de mai 1998, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé égal à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, à l'ordre du Donneur d'ouvrage, Cégep de Saint-Laurent, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'entre elles correspond à cinquante pour cent (50 %) du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'entre elles correspond à dix pour cent (10 %) du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec, ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1). Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des collèges d'enseignement général et professionnel, en vigueur depuis le 27 juillet 1994.

Une visite du chantier est prévue le 14 mai 1998 à 9 h. Veuillez vous présenter à l'entrée principale du Cégep.

Le Donneur d'ouvrage ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.
Paul-Émile Bourque, ingénieur
Directeur des services de l'équipement